

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 avril 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre des opérations de développement social urbain menées dans le quartier de Parilly à Bron, vous avez approuvé, par délibération en date du 29 septembre 1997, les transformations d'usage de locaux d'activités en rez-de-chaussée de l'immeuble UC6A, le coût prévisionnel de cette opération réalisée par l'OPAC du Rhône ainsi que son financement.

La participation financière de la Communauté urbaine s'élevait à 55 000 F sur un coût total prévisionnel de 1 046 000 F TTC.

Ces dispositions initiales ayant légèrement évolué, il est nécessaire d'ajuster ces chiffres. En effet, bien que le coût de l'opération s'élève désormais à 877 402 F HT, soit 1 058 147 F TTC, la participation communautaire diminue et le plan de financement est donc le suivant :

- commune de Bron	50 000 F
- Communauté urbaine	50 000 F
- Etat	307 100 F
- prêt PPU	420 000 F
- OPAC du Rhône	231 047 F

B - Propose, compte tenu de ces éléments, d'approuver le coût de cette opération, le nouveau montage financier ainsi que le versement, par la Communauté urbaine, d'une participation financière d'un montant de 50 000 F, de l'autoriser à signer la convention à intervenir avec l'OPAC du Rhône et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu le présent dossier ;

Vu sa délibération en date du 29 septembre 1997 ;

Ouï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le coût de cette opération, le nouveau montage financier ainsi que le versement, par la Communauté urbaine, d'une participation financière d'un montant de 50 000 F.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention à intervenir avec l'OPAC du Rhône.

3° - La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 1998 et suivants - compte 657 10 - fonction 66 - opération 0046.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,